

résoudra quelques uns des *desiderata* qu'elle laisse. Un autre champ était ouvert à leurs investigations, celui des rapports des lésions anatomiques et des troubles physiologiques avec les déviations psychiques et morales chez l'ivrogne et l'alcoolisé : celui des conséquences que comportent celle-ci au point de vue de la médecine légale.

» En dehors de ce champ, la Commission aurait pu éprouver quelque embarras à classer les concurrents. Peut-être aurait-elle proposé à l'Académie de diviser le prix.

» La façon magistrale, la hauteur de vue avec lesquelles l'auteur du mémoire No. 5 a traité les points capitaux de la question a dissipé toute hésitation. »

DR HYAC. KUBORN.

(Le lauréat est M. le Dr Lentz, médecin directeur de l'asile d'aliénés de l'Etat, à Tournai.)

L'ENFANT.

ALIMENTATION.

Dès son apparition, Bébé a été reçu avec les éclats de la joie la plus pure. On l'a entouré de petits soins, on lui a fait des lotions générales suivies de frictions légèrement stimulantes. On a enlevé de sa bouche le liquide filant (mucosités) qui l'embarrassait. On l'a couvert de vêtements mollets et chauds. Enfin, rien n'a été épargné pour rendre douce et agréable son entrée dans cette vie amère.

Cependant, il lui manque quelque chose, ses cris persistants indiquent qu'il n'est pas satisfait. Ah ! Je le comprends, la séparation brusque qui a lieu entre sa mère et lui, et l'établissement de la respiration, ont éveillé un besoin nouveau et impérieux — le besoin d'alimentation.

Quel met pourrait convenir à cet estomac si délicat ?

Quel nectar assez fin sustentera cet organisme si tendre et si fidèle ?

N'ayez inquiétude, jeune mère, la nature a pourvu aux besoins de ses enfants. Cet aliment précieux, c'est le lait, et c'est vous-même qui le fournirez. Soyez heureuse, votre dévouement, expression d'amour, va trouver un libre champ d'exercice : après avoir nourri votre enfant de votre sang, vous le nourrirez de votre lait.

De grâce, n'abandonnez pas cette prérogative sacrée à un sein mercenaire. Le sein maternel est la source alimentaire de l'enfant pendant les neuf ou douze premiers mois de son existence.

* * *

Le lait. Je laisserai de côté les expressions *barbares* que la science a accrochées à chaque chose et je dirai en bon *canayen* que le lait se compose de crème, de fromage (caséum), de petit lait, de sucre et d'eau.

C'est un aliment complet renfermant les éléments nécessaires à la conservation et au développement de notre corps.

* * *

Pendant les premières semaines, l'enfant devra prendre le sein toutes les trois heures le jour, et moins souvent la nuit. Plus tard on le lui donnera toutes les 4 ou 5 heures. C'est une grande erreur de faire boire un enfant chaque fois qu'il pleure s'il a bu à une heure convenable et s'il continue à s'agiter, cherchez ailleurs la cause de son trouble.

* * *

On ne devra sevrer l'enfant que lorsque les accidents de la dentition seront passés. C'est une règle absolue dont on ne devra se départir que sur l'avis du médecin de famille.